



COMITÉ DES FORÊTS

Vingt-sixième session

3-7 octobre 2022

Évaluation des ressources forestières mondiales et enquête par télédétection

Résumé

Les résultats de la dernière Évaluation des ressources forestières mondiales ont été publiés en 2020, touchant au total au moins 140 000 utilisateurs. Dans le cadre de cette évaluation, la FAO a également mené une enquête mondiale, participative et indépendante sur la télédétection. Les résultats de cette enquête ont étayé les principales conclusions des rapports de pays et fourni de nouvelles informations sur les facteurs de déforestation et d'autres questions.

La consultation d'experts sur la portée et d'autres aspects techniques de l'Évaluation 2025 aura lieu au second semestre de 2022, et la collecte de données ainsi que la formation et la mise en place des capacités connexes commenceront au début de 2023. Parallèlement aux rapports, la FAO prévoit d'aider certains pays à utiliser la télédétection pour mieux estimer des attributs clés de l'Évaluation, affiner encore la méthodologie d'enquête par télédétection et, si les ressources financières le permettent, actualiser ses résultats. Un processus souple d'établissement de rapports de pays, permettant des mises à jour volontaires lorsque de nouvelles données sont disponibles, débutera en 2024.

Suite que le Comité des forêts est invité à donner

Le Comité invite les Membres:

- à continuer d'appuyer le processus d'établissement des rapports de l'Évaluation des ressources forestières mondiales en veillant à ce que les autorités forestières nationales désignent ou confirment les correspondants nationaux de l'Évaluation et leurs suppléants qui seront chargés de compiler les rapports de pays de l'Évaluation 2025;
- à appuyer l'organisation et la participation des correspondants nationaux de l'Évaluation aux ateliers régionaux et sous-régionaux de développement des capacités prévus pour le cycle de rapports de pays de l'Évaluation 2025.

Le Comité recommande à la FAO:

- de définir la portée et de finaliser les autres préparatifs de l'Évaluation 2025 et de lancer le processus d'établissement des rapports de pays;
- de continuer à renforcer le réseau de correspondants nationaux de l'Évaluation et d'aider, par un soutien technique, les pays à compiler leurs rapports, notamment par l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux correspondants;
- de poursuivre l'harmonisation des méthodes et des définitions utilisées pour la collecte de données sur les forêts, y compris les forêts primaires et d'autres caractéristiques, et de promouvoir la mise en place de réseaux régionaux d'inventaires forestiers nationaux comme moyen de renforcer la coopération Sud-Sud, le partage de données et le renforcement des initiatives de développement des capacités de l'Évaluation;
- de continuer à compléter le processus d'établissement des rapports de pays par une analyse de la dynamique des forêts basée sur la télédétection aux niveaux régional et mondial et à celui des écozones, et d'appuyer les pays qui utilisent la télédétection et les dernières technologies pour la surveillance des forêts;
- de poursuivre et de renforcer la collaboration avec les partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et d'autres partenaires, y compris des entités des Nations Unies, afin de réduire la charge de travail liée à l'établissement des rapports, de renforcer les synergies et d'accroître la transparence des processus d'établissement des rapports et des données qui en résultent;
- de poursuivre, en coordination avec les membres du PCF, la promotion et la diffusion de l'Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, et d'améliorer leur niveau.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Anssi Pekkarinen
Forestier principal et Coordonnateur de l'Évaluation des ressources forestières mondiales
Division des forêts
Tél.: (+39) 06 570 56587
Anssi.Pekkarinen@fao.org

(Copie à: COFO@fao.org)

I. Contexte

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié les résultats de la première Évaluation des ressources forestières mondiales en 1948. Depuis, elle a mené des évaluations périodiques, dont la plus récente a été publiée en 2020¹. Avec sa longue histoire, son statut officiel et sa portée unique, l'Évaluation est la source d'information la plus complète et la plus fiable qui existe sur les ressources forestières mondiales, ainsi que sur leur gestion et leurs utilisations.
2. La portée, la méthodologie et la périodicité des évaluations ont évolué au fil du temps en réponse à l'évolution des besoins d'information. Les dernières évaluations ont adopté une perspective holistique couvrant tous les aspects d'une gestion durable des forêts. Elles se sont également focalisées sur les pays, s'appuyant sur les données fournies par un réseau bien établi de correspondants nationaux nommés officiellement.
3. La collecte et la communication des données de l'Évaluation s'appuient sur la collaboration et des partenariats avec différents acteurs. Depuis la création du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières en 2011, les données de l'Évaluation sont recueillies en étroite coordination avec les six partenaires².
4. L'établissement des rapports de pays pour l'Évaluation est l'activité principale du Programme d'évaluation des ressources forestières. Ce dernier, en plus d'être directement chargé de recueillir les données et de rendre compte de deux indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) (à savoir 15.1.1 – Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre, et 15.2.1 – Progrès vers la gestion durable des forêts), appuie la production de données et l'établissement de rapports sur l'indicateur 15.4.2 – Indice de couvert végétal montagneux. Enfin, il mène des études spéciales et accueille le bureau de l'Initiative mondiale pour l'observation des forêts.
5. Depuis 1990, l'Évaluation complète également les informations recueillies dans le cadre de l'établissement des rapports de pays par des analyses mondiales et régionales des ressources forestières mondiales et de leur dynamique réalisées à l'aide de la télédétection. La dernière enquête par télédétection menée pour l'Évaluation, publiée en mai 2022, a poursuivi cette tradition, contribué à renforcer la capacité mondiale d'utilisation de la télédétection pour la surveillance des forêts et produit des informations inédites sur la dynamique des forêts et ses moteurs aux niveaux régional et mondial et à celui des écosystèmes.
6. Le présent document décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'évaluation des ressources forestières depuis 2020. Il met en avant les résultats de la diffusion de l'Évaluation 2020, résume les principales conclusions de l'enquête par télédétection menée pour cette évaluation, rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la vingt-cinquième session du Comité des forêts (COFO25) et donne un aperçu des préparatifs en cours du cycle d'établissement de rapports pour l'Évaluation 2025.

II. Évaluation des ressources forestières mondiales 2020: résultats de la diffusion et commentaires des utilisateurs

7. L'Évaluation 2020 a donné lieu à un certain nombre de produits de diffusion qui ont atteint un large public. En juin 2022, les téléchargements du document présentant les principaux résultats³

¹ <https://doi.org/10.4060/ca9825fr>.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FOREST EUROPE, Organisation internationale des bois tropicaux, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Observatoire des forêts d'Afrique centrale et Processus de Montréal.

³ <https://doi.org/10.4060/ca8753fr>.

s'élevaient à 64 500 et ceux du rapport principal⁴ à 36 000 depuis leur lancement en mai et juillet 2020, respectivement⁵. Le rapport principal est également cité à 115 reprises dans d'autres publications⁶. Le rapport interactif *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 – Principaux résultats*⁷ a été consulté 213 000 fois par 142 500 utilisateurs depuis mai 2020. Un autre rapport interactif⁸ a été lancé au quinzième Congrès forestier mondial, en mai 2022, pour mettre en avant les principales conclusions de deux publications récentes, l'une consacrée à l'enquête par télédétection menée pour l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2020*, l'autre étant le *Guide sur la gestion des forêts et de l'eau*. Ce rapport a été consulté 2 500 fois par 1 500 utilisateurs en moins d'un mois après sa publication. Le site web de l'Évaluation est consulté en moyenne par 4 000 utilisateurs chaque mois. L'Évaluation 2020 a également été la principale source de données quantitatives et biophysiques sur les ressources forestières utilisée pour le rapport sur les objectifs forestiers mondiaux 2021⁹ établi par le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui relève du Département des affaires économiques et sociales, et les Rapports sur la situation des forêts du monde 2020¹⁰ et 2022¹¹. L'Évaluation 2020 a également facilité, notamment, la tenue de la réunion du groupe d'experts préparatoire au forum politique de haut niveau pour le développement durable 2022.

8. Dans le cadre de l'Évaluation 2020, la FAO a publié pour la première fois toutes les données et métadonnées communiquées au processus dans un format numérique facile à utiliser sur la plateforme dédiée¹², outil en ligne également utilisé pour recueillir et examiner les données de l'Évaluation. Depuis le lancement de son interface en libre accès, en juillet 2020, la plateforme a été consultée 80 000 fois par quelque 32 500 visiteurs.

9. Le rapport principal de l'Évaluation 2020, le rapport interactif sur les principaux résultats et la plateforme dédiée sont disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies depuis avril 2021.

10. Pour mieux comprendre le profil des utilisateurs de la plateforme et leurs besoins, le Bureau du Statisticien en chef de la FAO a organisé, entre juin et octobre 2021, une consultation dont il est ressorti que la raison la plus courante d'accéder à la plateforme était de télécharger des données régionales et nationales à des fins d'analyse comparative. Étaient aussi mentionnées, notamment, l'utilisation de données issues de l'Évaluation pour produire des rapports et des publications, ainsi que la réalisation de recherches.

11. Cette même consultation a révélé que 84 pour cent des personnes interrogées étaient satisfaites de la qualité des données. En outre, environ 90 pour cent étaient satisfaites des fonctions de visualisation des données et de la facilité d'utilisation générale de la base. Les fonctions de téléchargement étaient également appréciées par 85 pour cent des utilisateurs. C'étaient les métadonnées qui obtenaient le plus faible degré de satisfaction, avec environ 5 pour cent de réponses négatives et 20 pour cent de réponses neutres à l'affirmation selon laquelle les métadonnées sont claires et suffisantes.

12. Sur la base de ces commentaires, la FAO a apporté un certain nombre d'améliorations à la plateforme. Celles-ci comprennent, sans s'y limiter, la publication d'une version adaptée aux mobiles, une nouvelle fonctionnalité de téléchargement de variables multiples et des fonctions d'agrégation régionale supplémentaires publiées en 2021. D'autres améliorations seront introduites en 2022 en vue de l'exercice de collecte de données pour l'Évaluation 2025. On trouvera des précisions sur les

⁴ <https://doi.org/10.4060/ca9825fr>.

⁵ Chiffres de téléchargement au 9 juin 2022.

⁶ Google Scholar, 8 juin 2022.

⁷ <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/2020/fr>.

⁸ <https://www.fao.org/resources/digital-reports/forests-2020-remotesensing-forestwater/en/>.

⁹ <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2021/08/Global-Forest-Goals-Report-2021.pdf>.

¹⁰ <https://doi.org/10.4060/ca8642fr>.

¹¹ <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>.

¹² <https://fra-data.fao.org/>.

améliorations futures dans le document COFO/2022/INF/7, qui traite du recours à l'innovation numérique pour la collecte et la diffusion de données sur les ressources forestières, leur gestion et leurs utilisations.

III. Réalisation d'une enquête par télédétection pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales

13. Dans le cadre de l'Évaluation 2020, la FAO a mené une enquête mondiale par télédétection. Cette enquête avait deux objectifs principaux: 1) améliorer la capacité des pays à accéder aux données de télédétection et à les utiliser pour le suivi des forêts; et 2) produire, sur l'état des forêts et des arbres, ainsi que sur leur dynamique, de nouvelles informations qui complètent celles issues des rapports de pays.

14. La FAO a mené cette enquête en étroite collaboration avec les Membres. Plus de 800 experts de 126 pays ont été formés dans le cadre de 24 ateliers nationaux et régionaux organisés entre novembre 2019 et mars 2021. La FAO a publié les principaux résultats préliminaires¹³ de l'enquête à la vingt-sixième Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26), tenue à Glasgow, et le rapport complet¹⁴ au quinzième Congrès forestier mondial, en mai 2022.

15. L'enquête a confirmé plusieurs des conclusions les plus importantes de l'Évaluation 2020. La superficie forestière mondiale est d'environ 4 milliards d'hectares, soit 31 pour cent de la superficie terrestre mondiale. La part des forêts plantées est de 7 pour cent de la superficie forestière totale, et les taux de perte nette de superficie forestière et de déforestation sont en baisse dans le monde. Toutefois, l'enquête a fait apparaître une déforestation absolue inférieure à celle observée dans l'Évaluation 2020. Par exemple, alors que cette dernière indique, pour 2000-2010, une déforestation de 15 Mha/an, l'enquête par télédétection suggère qu'elle n'était que de 11 Mha/an. En outre, l'enquête par télédétection donne à penser que le taux de déforestation est également en baisse en Afrique. Enfin, elle indique que la superficie totale des «autres terres boisées» et des «autres terres dotées de couvert d'arbres» est nettement supérieure à celle indiquée dans les rapports de pays de l'Évaluation 2020.

16. Les divergences entre les rapports de pays de l'Évaluation et les résultats de l'enquête par télédétection sont probablement dues à la qualité des données et aux différences de méthodologie. Bien qu'une analyse des métadonnées de l'Évaluation 2020 ait démontré que la capacité mondiale de surveillance des forêts s'est considérablement accrue ces dernières décennies¹⁵, de nombreux pays ne disposent toujours pas de données cohérentes sur les séries chronologiques de certains attributs clés des forêts. Par conséquent, dans l'Évaluation, les pays procèdent souvent, pour estimer l'évolution de la superficie forestière et de la déforestation, par interpolation ou extrapolation. En outre, les données des pays de l'Évaluation relatives à la superficie des catégories «autres terres dotées de couvert d'arbres» sont incomplètes, car seul un nombre relativement faible de pays les communiquent. De même, il n'est pas toujours facile de distinguer la «forêt» des «autres terres boisées» et «autres terres dotées de couvert d'arbres», ce qui fausse à la fois l'enquête par télédétection et les estimations des pays. Enfin, indépendamment de la formation approfondie des experts nationaux à l'interprétation des images et aux termes et définitions de l'Évaluation, l'interprétation visuelle peut comporter des biais qui affectent les estimations de l'enquête par télédétection. La FAO analyse plus avant ces différences et leurs causes sous-jacentes pour mieux comprendre comment l'enquête par télédétection pourrait être améliorée et comment les futures activités de télédétection et un renforcement des capacités pourraient faciliter l'établissement des rapports pour l'Évaluation 2025.

¹³ <https://www.fao.org/3/cb7449en/cb7449en.pdf>.

¹⁴ <https://doi.org/10.4060/cb9970en>.

¹⁵ <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/abd81b>.

17. En plus d'avoir produit des données indépendantes qui ont permis des comparaisons avec les valeurs rapportées par l'Évaluation 2020 aux niveaux régional et mondial, l'enquête par télédétection a produit des données inédites sur des attributs non rapportés par l'Évaluation et permis la production d'estimations pour des domaines supplémentaires tels que les écozones.

18. Ces résultats ont confirmé que le principal moteur de la déforestation dans le monde est l'expansion agricole. Alors que l'expansion des terres cultivées était responsable de 50 pour cent de la déforestation et dominait la conversion de l'utilisation des terres en Afrique et en Asie, le pâturage du bétail était à l'origine de 38 pour cent de la déforestation mondiale et contribuait le plus à la déforestation en Amérique du Nord et centrale, en Amérique du Sud et en Océanie. En Europe, le principal facteur de perte de forêts était l'urbanisation et le développement d'infrastructures.

19. Les résultats de l'enquête par télédétection ont également montré qu'environ 90 pour cent de la déforestation avait eu lieu dans des forêts tropicales et que les points chauds de la déforestation entre 2000 et 2018 se trouvaient dans les forêts tropicales humides d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud et du Sud-Est.

20. Enfin, dans le cadre de l'enquête par télédétection, la FAO a réalisé une étude de suivi sur l'étendue et la dynamique des mangroves. Les résultats devraient en être publiés à la fin de 2022.

IV. Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux

21. À sa vingt-cinquième session, le Comité des forêts a demandé à la FAO *d'analyser, en collaboration avec les membres du PCF, l'adoption de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux par d'autres mécanismes d'établissement de rapports et la mesure dans laquelle cela réduit la charge des pays en matière de communication d'informations*. Pour répondre à cette demande, la FAO a mené une enquête auprès des partenaires du PCF et d'autres mécanismes de communication de données et d'informations sur les forêts. Cette enquête a reçu 26 réponses de 22 organisations, avec une couverture de 100 pour cent des membres du PCF.

22. Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des indicateurs sont jugés «intéressants» par les diverses organisations qui ont répondu, et qu'aucun des indicateurs n'est jugé superflu ou inutile. Pour la plupart des indicateurs, moins de la moitié des organisations recueillent elles-mêmes des données, laissant ce rôle à des organisations disposant du mandat et des ressources appropriés. Dans tous les cas, les organisations qui recueillaient des données coopéraient avec d'autres, notamment par le biais d'instruments tels que le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières et le Questionnaire commun sur le secteur forestier. Celles qui ne recueillaient pas de données elles-mêmes utilisaient, pour la plupart, les données d'un partenaire de confiance, ce qui représentait une importante réduction de la charge de travail des pays.

23. Dans le cadre de l'enquête, les organisations ont évalué l'ensemble commun d'indicateurs et rendu compte de sa mise en œuvre et de la manière de l'améliorer. En résumé, de l'avis des organisations qui ont répondu à l'enquête:

- l'ensemble commun d'indicateurs est complet et équilibré et fournit un cadre souple et transparent pour la collecte d'informations comparables au niveau mondial;
- pour la plupart, l'ensemble commun d'indicateurs peut fournir aux décideurs un «cadre mondial minimum» d'information, même si beaucoup estiment qu'il faut le renforcer;

- d'importants travaux sont menés pour améliorer les indicateurs de niveau 3¹⁶, ce qui montre clairement que ces sujets sont importants, mais difficiles. On espère que ces activités se traduiront par une amélioration de la méthodologie.

24. Globalement, les conclusions de l'enquête sont que l'ensemble commun d'indicateurs est un outil utile et souple qui peut réduire la charge des pays en matière de communication d'informations et améliorer la compréhension d'une gestion durable des forêts, mais qu'il reste des efforts à faire pour qu'il atteigne son plein potentiel. Un document de travail sur l'évaluation de l'utilisation qui est faite de l'ensemble commun d'indicateurs est en préparation.

25. Entre-temps, la FAO a collaboré avec les partenaires du PCF pour améliorer la documentation de l'ensemble commun d'indicateurs et la méthodologie des indicateurs de niveau 3. Ces actions, décrites dans le rapport intitulé «Status of, and trends in, the Global Core Set of Forest-related Indicators»¹⁷ (Situation et évolution de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers), sont notamment les suivantes:

- élaboration d'une nouvelle méthodologie pour l'indicateur 10 «Part de l'énergie dérivée du bois dans la consommation totale d'énergie finale»;
- proposition de reclassement de l'indicateur 12 «Emploi lié au secteur forestier» vers le niveau 1; et
- orientation de la méthodologie de l'indicateur 13 «Nombre de personnes dépendantes de la forêt et vivant dans l'extrême pauvreté» vers l'application de techniques géospatiales pour l'estimation du nombre de personnes qui vivent à proximité de forêts.

V. Vers l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025

26. Les préparatifs de l'Évaluation 2025 ont commencé à la fin de 2020 par une étude spéciale sur «l'amélioration de la communication de rapports sur les forêts primaires». La FAO met en œuvre cette étude en étroite collaboration avec des experts nationaux dans le cadre d'une série d'ateliers tenus au niveau régional et à celui du biome, ainsi que d'études pilotes. En 2020-2022, des ateliers ont été organisés pour les pays de la forêt boréale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie, dans le Pacifique et en Afrique centrale, et les études pilotes sont en cours.

27. Pour mieux mettre en relation les acteurs chargés d'établir les rapports, six ateliers sous-régionaux virtuels ont été organisés en 2021 avec les correspondants nationaux de l'Évaluation et les points focaux nationaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'avec les offices nationaux de statistique chargés de l'établissement de rapports sur les ODD. Ces ateliers, qui ont couvert l'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et le Mexique, ainsi que l'Afrique occidentale et centrale, ont rassemblé 232 participants (32 pour cent de femmes) de 30 pays et 44 institutions.

28. La FAO a également poursuivi son étroite collaboration avec les partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, notamment en ce qui concernait la préparation de la poursuite de la collecte conjointe, avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et FOREST EUROPE, de données destinées au rapport paneuropéen, la participation de l'Équipe CEE-ONU/FAO de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts, ainsi que la préparation et le renforcement de la collaboration en matière d'harmonisation des données avec l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale.

¹⁶ Les indicateurs de niveau 3 sont ceux pour lesquels la méthodologie doit être déterminée, les données font généralement défaut et la collecte de données pose d'importants problèmes.

¹⁷ <https://doi.org/10.4060/cb9963en>.

29. Pour harmoniser encore les données produites par les pays et renforcer les réseaux régionaux, la FAO a appuyé la mise en place d'un réseau d'inventaires forestiers nationaux en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette collaboration a récemment donné lieu à une publication intitulée «National Forest Inventories in Latin America: towards the harmonization of forest information» (Inventaires forestiers nationaux en Amérique latine: vers l'harmonisation de l'information forestière)¹⁸. Il est notamment prévu de tenir des réunions régionales avec des représentants nationaux pour débattre de l'harmonisation des indicateurs clés et des méthodologies de collecte de données en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans d'autres régions.

30. Les préparatifs de la consultation d'experts pour l'Évaluation 2025 ont débuté en 2020, le projet étant d'organiser l'événement en 2021. Cependant, en raison des restrictions de voyage et des défis logistiques posés par la pandémie de covid-19, la date proposée a été reportée deux fois; actuellement, la consultation est programmée pour septembre 2022. On attend des experts des conseils sur la mise en œuvre technique et procédurale d'un processus de communication plus souple qui permettrait de procéder à des mises à jour volontaires plus fréquentes des indicateurs clés lorsque de nouvelles données sont disponibles. La FAO prévoit d'ouvrir la plateforme de l'Évaluation à de telles mises à jour en 2024.

31. À l'issue de la consultation, la FAO finalisera la portée de l'Évaluation 2025, mettra en œuvre les améliorations des fonctionnalités de communication et de révision de la plateforme, et demandera officiellement aux chefs des services forestiers de désigner un correspondant national ou de confirmer la nomination actuelle. Le mandat des correspondants nationaux a été révisé pour prendre en compte le fait que l'Évaluation s'oriente vers des rapports volontaires plus fréquents et un processus de communication continu.

32. Les activités de collecte de données et de développement des capacités pour l'établissement des rapports de pays aux fins de l'Évaluation 2025 suivront la consultation d'experts et la nomination des correspondants nationaux.

33. Une note d'information distincte, COFO/2022/INF/6, qui traite de la rationalisation de l'établissement de rapports sur les activités de restauration dans le cadre des évaluations des ressources forestières mondiales, examine la possibilité d'inclure des attributs liés à la restauration des forêts dans le contenu des rapports soumis pour l'Évaluation. Une note similaire, COFO/2022/INF/7, a été établie pour résumer le travail entrepris par la FAO sur les innovations numériques, comme le Comité des forêts le lui avait demandé à sa vingt-cinquième session.

34. Simultanément, et parallèlement au lancement du processus d'établissement des rapports pour l'Évaluation 2025, la FAO prévoit d'aider certains pays à utiliser la télédétection pour améliorer leur estimation d'attributs clés, et d'entamer l'élaboration d'une méthodologie mondiale affinée d'enquête par télédétection pour le cycle d'établissement de rapports 2025.

¹⁸ <https://doi.org/10.4060/cb7791en>.